

Shefford, Québec.
Le 11 mars 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité du Canton de Shefford tenue par visioconférence
Zoom, le vendredi 11 mars 2022, à compter de 8 h 00.

PRÉSENCES : - son honneur le maire M. Éric Chagnon.

Les conseillers Denise Papineau, Johanne Boisvert, Jean Paul
Dutrisac, Ernest Beauregard, Claude Robitaille et Michael Vautour.

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sylvie Gougeon,
est aussi présente.

AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code
municipal du Québec* à tous les membres du conseil.

2022-03-063

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté,
IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,
APPUYÉ par Mme la conseillère Denise Papineau,
ET RÉSOLU d'ouvrir la présente séance.

ORDRE DU JOUR

Présences

Avis de convocation

01. Ouverture de la séance
02. Les élus-es municipaux québécois solidaires du peuple
ukrainien
03. Période de questions portant exclusivement sur le sujet à
l'ordre du jour
04. Clôture de la séance

2022-03-064

LES ÉLUS-ES MUNICIPAUX QUÉBÉCOIS SOLIDAIRES DU PEUPLE UKRAINIEN

ATTENDU QUE la Fédération de Russie a envahi militairement la
république d'Ukraine;

ATTENDU QUE la Fédération de Russie a, se faisant, violé les
règles internationales du respect de l'intégrité des frontières
nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode
de citoyens ukrainiens;

ATTENDU QU'à notre époque, la solution militaire est
inacceptable pour régler les conflits entre nations;

ATTENDU QUE les élus·es municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

ATTENDU QUE la volonté des élus·es municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

ATTENDU QUE la volonté des élus·es municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

ATTENDU QUE les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Paul Dutrisac,
APPUYÉ par M. le conseiller Michael Vautour,
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité du Canton de Shefford condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Que la Municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie.

Que la Municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse.

Que la Municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien.

Que la Municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire.

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, Mme Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR

2022-03-065

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Ernest Beauregard,
APPUYÉ par M. le conseiller Claude Robitaille,
ET RÉSOLU de lever la présente séance à 8 h 07.

M. Éric Chagnon, maire

Sylvie Gougeon, directrice
générale et greffière-trésorière